# Le Rectorat agit en faveur de l’écomobilité

**L’engagement du Rectorat pour le déploiement des PDES**

En 2014, le Plan de Protection de l’Atmosphère du Nord et du Pas-de-Calais imposait la mise en place de PDES (Plan de Déplacement Établissement Scolaire) pour tout établissement accueillant plus de 250 personnes (élèves et personnels). Cependant cette mesure a eu peu d’effet à ce jour, puisque très peu d’établissements se sont engagés dans cette démarche.

Or, le territoire est fortement soumis aux enjeux en terme de qualité de l’air. Ainsi, dans le Nord et Pas-de-Calais, plus de 50% des émissions d’oxyde d’azote sont liées au secteur des transports. En outre, plus de 50% des émissions de polluants en région Hauts-de-France sont issus des deux départements NPDC. Ces départements ont donc un poids conséquent dans les émissions régionales.

Afin d’y remédier, le Rectorat s’est engagé pour développer la mise en œuvre des PDES dans les collèges en commençant par une expérimentation sur 4 bassins territoriaux : Béthune-Bruay, le Valenciennois, l’Avesnois et le Cambrésis. Les autres bassins seront progressivement couverts d’ici 2022. En effet, travailler sur l’écomobilité a des impacts écologiques et sanitaires multiples, en agissant non seulement sur les élèves, mais aussi sur les parents.

La démarche a été officiellement lancée le 13 novembre 2019, lors d’un séminaire sur la mise en place de PDES. Les collèges des bassins ciblés étaient invités à cette journée. Ce séminaire a été co-organisé par le Rectorat, le Crem, l’ARS (Agence Régionale de Santé), la Dreal, Atmo Hauts-de-France, le département du Nord et l’Ademe.

Le Crem (Centre de ressource en écomobilité) s’investit dans cette dynamique, puisqu’il accompagne déjà des établissements dans la mise en place de plan de mobilité. Notamment via la mise à disposition sur le site ecomobilite.org d’une boîte à outils dédiée au PDES.

Ainsi le Rectorat joue un rôle de facilitateur de réseau dans la démarche, il veut soutenir les établissements du secondaire pour travailler sur l’écomobilité avec les élèves, leurs parents, ainsi que le personnel des collèges, former les référents et leur apporter les outils méthodologiques. La volonté est de déployer à terme une centaine de PDES sur l’académie de Lille. Afin d’accompagner ce déploiement, un poste de chargé de mission spécifique devrait être rapidement créé au sein de l’Adav. L’objectif, sur 3 ans est de piloter cette mission en lien avec le rectorat et les partenaires associés.

**Amandine Gabriels et Judicaël Potonnec.**